



APPEL DE L'INTERSYNDICALE CGT, FO, FSU ET SOLIDAIRES AVEC LES ORGANISATIONS DE JEUNESSE, À LA GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE LE MARDI 5 OCTOBRE.

LES RAISONS DE SE MOBILISER SONT NOMBREUSES.

Nos organisations constatent que le gouvernement et le patronat utilisent la situation sanitaire pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salarié.e.s et des jeunes, dans tous les domaines. L'élargissement et l'accélération indispensables de la vaccination demandent de renforcer l'accès à la santé, les moyens de l'hôpital public et de la médecine du travail. Cela nécessite de convaincre et de rassurer, et non de sanctionner les salarié-es ni à les opposer entre eux, comme s'ils étaient responsables des incuries successives de la gestion gouvernementale.

La situation que nous vivons depuis un an et demi est directement liée au fait que notre système de recherche et de santé, plus particulièrement hospitalier, n'est plus en mesure de faire face aux pandémies, par manque d'investissements, de moyens et de personnels. Situation aggravée par la suppression continue de lits hospitaliers (1 800 au niveau national) y compris pendant la crise actuelle. Depuis le début de la pandémie ce gouvernement n'a eu de cesse d'utiliser la crise sanitaire pour remettre en cause le droit du travail, en n'imposant aucune obligation aux employeurs tant sur le volet prévention, qu'organisation du travail. Dans le même temps, il continue la distribution d'aides et exonérations fiscales par milliards, sans aucune contrepartie. Et, alors que le chômage explose, notamment chez les jeunes et les seniors, le gouvernement a fait savoir qu'il maintiendrait l'application de la réforme de l'assurance chômage au 1^{er} octobre et

également qu'il ne renonçait plus à la mise en place de la réforme de notre système de retraite.

Tout cela dans un contexte de hausses de prix qui amputent gravement le budget familial des salariés.

Ne nous y trompons pas... les lois et décrets liberticides mis en place par le gouvernement depuis novembre dernier, intégrant la loi « Pass Sanitaire » du 5 août approfondissant pour des millions de salariés du public et du privé les attaques contre le droit du travail et les statuts, n'ont d'autre but que de réduire toute résistance sociale. Nous demandons l'abrogation de ces textes.

En cette rentrée, l'emploi est une des préoccupations essentielles des jeunes et du monde du travail et de très nombreux salarié.es, notamment les travailleurs-ses particulièrement exposé-es et dits de «2^e ligne», maintenu.e.s à de très bas salaires, ne voient aujourd'hui aucune perspective d'amélioration.

Les agent.e.s de la fonction publique attendent depuis des années des mesures salariales à la hauteur de la perte de leur pouvoir d'achat. Les jeunes sont également cruellement affecté.e.s par la baisse du pouvoir d'achat (dans un contexte où les jobs étudiants se sont raréfiés) : le gouvernement a baissé les aides au logement ces dernières années et vient de supprimer le repas à 1 euro pour toutes et tous ! Nos organisations réclament son rétablissement.

Nos revendications

- L'augmentation des salaires, du SMIC et des grilles de classification, du point d'indice de la Fonction publique, des pensions, des minima sociaux et des bourses d'études,
- La fin du recours au travail précaire pour les salarié.e.s de toutes les professions,
- L'arrêt des licenciements et la fin des dérogations au Code du travail et garanties collectives,

- L'abandon définitif des contre-réformes des retraites et de l'assurance chômage,
 - Exiger que lorsqu'il y a des aides publiques versées aux entreprises, ce soit conditionné au respect de normes sociales et environnementales permettant de préserver et de créer des emplois,
 - Des recrutements massifs dans les services publics et la fonction publique et le renforcement de leurs moyens, afin de permettre à toutes et tous l'accès aux services essentiels,
 - Abroger le jour de carence dans la fonction publique,
 - La fin de la précarisation des jeunes en formation,
- Le rétablissement de tous les droits et libertés pour la jeunesse comme pour le monde du travail (LSG, décrets de sécurité intérieure, loi sur l'état d'urgence sanitaire) et la fin de la criminalisation du mouvement social,
- Levée immédiate de toutes les sanctions professionnelles liées à la loi sur le pass sanitaire (suspensions de contrats de travail, mises à pied, etc ...)

Face à un Président de la République et un gouvernement qui continuent de faire la sourde oreille aux revendications que nous portons avec les salarié.e.s, il est temps de nous faire entendre !

Nous appelons à participer à toutes les mobilisations sociales en cours s'inscrivant dans un processus de lutte visant à bloquer la politique de régression sociale du gouvernement, notamment à la grève du 23 septembre dans l'Éducation nationale et les mobilisations du 1^{er} octobre pour les retraités.

C'est pourquoi nous appelons les salarié.e.s de toutes les professions, les jeunes, les retraité.es à se mobiliser, le mardi 5 octobre 2021, par la grève et les manifestations.

ALÈS : 12H RASSEMBLEMENT ET PIQUE-NIQUE REVENDICATIF,

BAGNOLS-SUR-CÈZE : 10H-RASSEMBLEMENT AU MONUMENT AUX MORTS

NÎMES : 14H30 MANIFESTATION DÉPARTEMENTALE, DÉPART DE LA MAISON CARRÉE.

Les organisations syndicales du Gard appelant à ces mobilisations se rencontreront à la suite de cette journée pour envisager des suites au mouvement.